

5.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Platten Isabelle (coordinateur) ; Stevenart Meeus François ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables :	/
Thèmes abordés :	La déclaration et son contrôle -- La déclaration en matière d'impôts sur les revenus -- Les formes et les délais de la déclaration -- Effets de la déclaration Le contrôle de la déclaration -- Investigations chez le contribuable -- Investigations auprès des tiers -- Limites aux pouvoirs d'investigation du fisc Les moyens de preuve de l'administration -- Principes généraux -- Les modes de preuves admis en droit commun -- Les modes de preuve propres au droit fiscal Les procédures de redressement à l'impôt sur les revenus Les délais d'imposition Les voies de recours -- Les recours administratifs -- Les recours judiciaires
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable : -- De maîtriser les droits et obligations de l'administration fiscale et du contribuable dans le phase administrative -- D'analyser les différents délais en matière de procédure -- De conseiller utilement le contribuable en matière de recours fiscaux qu'ils soient administratifs ou judiciaires -- D'accompagner le dit contribuable en cas de contrôle ou de réclamation fiscale <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral

Bibliographie :	-- Editions électroniques DO FISCUM -- Les procédures de rectification et d'imposition d'office ' Aspects légaux et jurisprudentiels à l'impôt sur les revenus ' Larcier Edition 2006 ' Jean Bublot, Christophe Lenoir
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé)
Faculté ou entité en charge:	BLSM